Chavalon, friche industrielle depuis 1999

Prendre en photo les Dents du Midi depuis le château de Chillon sans que l'usine de Chavalon apparaisse est un exercice auquel se livrent des centaines de milliers de touristes chaque année[1]. Un bon nombre se pose la question de savoir ce qu'est cette cheminée rouge et blanche qui égaye le paysage de sa silhouette à l'esthétique résolument industrielle. Chavalon, sur la commune de Voury, est sans doute la friche industrielle la plus visible de notre pays



La centrale thermique de Vouvry, également appelée usine de Chavalon, a été mise en service le 22 septembre 1965. Elle brûle alors le pétrole lourd, résidu de la production de carburant de la raffinerie de Collombey située non loin, pour produire une puissance électrique de 2 × 142 MW. Elle a été construite au sommet d'une terrasse située à 825 mètres d'altitude, soit 450 mètres plus haut que le fond de la vallée. Cet emplacement a été choisi à l'époque pour permettre une évacuation optimale des fumées.

La centrale a été mise hors service en 1999

La cheminée principale, d'une hauteur de 120 mètres, est l'une des plus hautes de Suisse. L'une des plus visibles aussi, si ce n'est la plus visible. L'impact paysager est d'ailleurs tel que tout le Chablais et la Riviera se demande pourquoi cela fait si longtemps qu'on laisse les choses en l'état.

Surtout que, en parallèle, le site Tamoil de Collombey, qui a cessé ses activités en 2015, est en cours de déconstruction depuis le 12 août 2021. Pourquoi Collombey a-t-il réussi à faire avancer les choses si vite alors que la situation à Vouvry reste bloquée ? Pour essayer de comprendre, petit historique depuis 1999, basé sur les informations publiques dont je dispose :

En 2006, la CTV (Centrale Thermique de Chavalon) mandate la société lausannoise BG pour mener un audit complet de la pollution du site, puis, entre 2007 et 2008, pour établir le concept de remise à la nature de Chavalon, incluant notamment la dépollution et la déconstruction totale du site. Les travaux de désamiantage commencent en 2009.

En 2014, CTV mandate BG pour poursuivre la dépollution de l'usine. Ces travaux consistent à terminer le désamiantage et à déconstruire les 2 chaudières.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Orllati dès 2009[2]. En 2017, le projet d'une centrale thermique au gaz naturel est abandonné, les conditions-cadres et économiques du marché de l'électricité étant comme on le sait devenues défavorables. EOS Holding et Romande Energie cèdent la totalité de leurs parts de la société CTV SA (respectivement 95% et 5%) au Groupe Orllati qui devient par conséquent l'unique propriétaire du site de Chavalon et responsable de la poursuite de son assainissement[3].

Chavalon appartient donc actuellement à une société privée qui n'a aucune obligation légale de revaloriser le site. Cela pourrait durer encore indéfiniment.

Oui, mais… si l'on comprend bien que, jusqu'en 2017, les autorités communales de Vouvry se sont focalisées sur le projet de la centrale thermique, pourquoi est-ce que rien ne se passe depuis ? La problématique des friches industrielles est complexe, j'en suis conscient. Mais raison de plus pour empoigner les choses de manière volontaire, discuter de manière constructive et créative. Trouver des solutions, participer au projet et le faire avancer, main dans la main avec le propriétaire, qui a certainement tout intérêt à valoriser son investissement[4]. En un mot faire ce que Collombey a réussi à faire, pour le bien de tous. Et ne pas laisser la verrue de Chavalon comme emblème le plus visible de la commune de Vouvry.



Gilbert Bapst
Vouvry

[1] Exemple symbolique : la carte de randonnée Orell füssli du Chablais valaisan offre en photo de couverture le château de Chillon (VD) pour éviter de mettre la cheminée de Chavalon au premier plan des Dents du Midi (le site est coupé sur la photo).

[2] https://www.bg-21.com/references/usine-de-chavalon-depollution-et-demolition-des-anciennes-chaudieres

[3] https://www.romande-energie.ch/images/files/communiques_archives/170630_communique_fr.pdf

[4] Radio Chablais, Communales VS - le débat de Vouvry (22.09.2020 17:00), podcast sur le site

Martigny tient son nouveau Délégué culturel

Collaborateur au Service culturel de la Ville de Martigny, Mathieu Bessero-Belti a été nommé Délégué culturel. Il entrera en fonction le 1er décembre prochain pour succéder à Mads Olesen qui fera valoir son droit à la retraite en janvier 2022.



Déjà en charge de la médiation, de l'organisation d'événements et de la recherche de fonds au Service culturel de la Ville de Martigny, Mathieu Bessero-Belti endossera le rôle de Délégué culturel, dès le 1er décembre 2021. Il remplacera Mads Olesen, en poste depuis 2007, et qui fait valoir son droit à la retraite à la fin du mois de janvier 2022.

Âgé de 38 ans, originaire de Fully, Mathieu Bessero-Belti est une figure connue du milieu culturel valaisan. Il a notamment, entre 2014 et 2020, dirigé et coordonné l'AG Culturel, tout en étant directeur artistique et administratif de la Compagnie Mladha, durant 13 ans. Auparavant président de la Belle Usine de Fully et des Scènes valaisannes, Mathieu Bessero-Belti a honoré de nombreux mandats dans le domaine artistique valaisan.

En tant que Délégué culturel de la Ville de Martigny, Mathieu Bessero-Belti aura pour mission de promouvoir les différents secteurs artistiques et culturels de la Ville de Martigny. Il sera également chargé de développer des liens avec les acteurs de la branche tout en proposant de nouveaux concepts et en poursuivant les projets mis sur pied par Mads Olesen qui a réussi, par ses idées, à insuffler un réel dynamisme à la Ville de Martigny. La Municipalité remercie chaleureusement Mads Olesen pour son engagement et son professionnalisme auprès de la collectivité publique.